

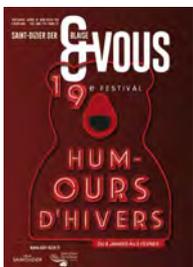
Ville de
SAINT-DIZIER



SAINT-DIZIER DER **MA&C** BLAISE

MAGAZINE INTERCOMMUNAL DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ST-DIZIER DER & BLAISE #55 | JANV. | FEV. | 22 - www.saint-dizier.fr

**CENTRE VILLE
DE SAINT-DIZIER :
DONNEZ VIE À
VOS PROJETS
IMMOBILIERS**



**SUPPLÉMENT
LOISIRS**

**P.14 À 16 |
Projet alimentaire
territorial :
du local dans les
assiettes**

**P.17 |
La Manufacture de
Pianos relocalise
à Saint-Dizier**

14/01 > 20/03 2022

La CLASSE ARCHÉOLOGIE DU
COLLÈGE ANNE FRANK PRÉSENTE

ANTHROPOLOGUE
CÉRAMOLOGUE
ARCHÉOZOOLOGUE
CARPOLOGUE
CHEF D'OPÉRATION...

ET SI J'ÉTAIS UN
ARCHEOLOGUE ?

EXPOSITION

MUSÉE DE SAINT-DIZIER

Ville de Saint-Dizier - Service Communication - Estelle Lepoux

AU SOMMAIRE



CHÈRES LECTRICES,
CHERS LECTEURS,

ÉDITO

Il y a 100 ans, en octobre 1921, Luis Ortiz faisait sa première demande au maire de l'époque pour vendre des marrons avec « une petite voiture ». Arrivé d'Espagne avec sa femme et ses quatre enfants, il s'apprêtait à créer ce qui allait devenir un véritable empire : les glaces Miko ! Une fierté bragarde et une fierté pour tout notre territoire qui a vu surgir un entrepreneur plein d'ambition, créer une marque connue dans le monde entier et nous léguer un emblème pour notre cité.

C'est cet esprit entrepreneurial que je souhaite renforcer dans notre territoire et notre ville pour cette nouvelle année 2022. Oser les rêves les plus fous, essayer, prendre des risques, tomber et se relever, aller plus loin et plus haut.

J'ai eu la joie d'accueillir le 1^{er} décembre dernier le Cnam qui ouvre prochainement son antenne territoriale pour offrir des formations correspondantes aux besoins de nos entreprises. Ce projet arrive à point nommé. En quelques semaines, plus de 500 nouveaux emplois ont été annoncés : créations d'entreprises, installations, et même une relocalisation avec la Manufacture de Pianos qui deviendra le plus grand fabricant de pianos de France. Des projets que la collectivité, avec ses élus, suit de prêt pour assurer leurs réalisations.

Notre agglomération est déjà riche en belles initiatives locales. Nous travaillons pour encourager les producteurs locaux à développer une offre de qualité qui favorise les circuits courts et une alimentation saine. Des entrepreneurs qui font la force de notre territoire. Dans ce même état d'esprit, nous souhaitons accompagner la transformation et l'amélioration de l'habitat dans le centre-ville de Saint-Dizier à travers une vaste opération que vous pourrez lire dans ce Mag. Avoir un parc résidentiel de qualité est la condition sine qua non pour accueillir de nouveaux habitants et améliorer notre cadre de vie.

Je vous renouvelle mes vœux, et ceux de tous les élus, pour que 2022 soit l'année du renouveau, de la réussite et de l'épanouissement personnel et professionnel de chacun.

Quentin Brière,
Maire de Saint-Dizier,
Président de la Communauté
d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise

4 | RETOUR EN IMAGES

5 | RETOUR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

S'INFORMER

- 6 | Collecte sélective, l'Agglomération parie sur les chevaux !
- 7 | Pass Culture : 300 € pour se cultiver
- 8 | Lac-réservoir : le rôle clé du lac du Der

10 | VIVRE ENSEMBLE

> Le Mois du numérique dans les médiathèques

11 | À LA UNE

7,7 MILIONS D'EUROS POUR AMÉLIORER L'HABITAT DU CENTRE-VILLE

14 | GROS PLAN

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : DU LOCAL DANS LES ASSIETTES

ENTREPRENDRE

- 17 | La Manufacture de Pianos relocalise à Saint-Dizier
- 18 | Le Cnam s'installe sur le territoire

PATRIMOINE

- 19 | Saga Ortiz, une réussite fulgurante animée par l'esprit de famille

PARTAGER

- 20 | Les Printemps de l'Archéologie de retour
- 20 | L'École de la 2^e chance, un tremplin vers l'emploi
- 21 | Saint-Dizier, Terre de Jeux 2024
- 21 | EN BREF

CONNAÎTRE

- 22 | L'église de Domblain retrouve de sa superbe
- 22 | Le devenir du centre commercial du Vert-Bois
- 22 | Le passeport du civisme
- 23 | Cycle de conférences « Dans la nature de l'homme » : la forêt à l'honneur
- 23 | Extension du réseau de chaleur, les changements attendus
- 23 | Une nouvelle manager de commerce

Magazine d'information de la Ville de Saint-Dizier et de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise
Service Communication de la Ville de Saint-Dizier - Hôtel de ville CS 80386 - 52115 Saint-Dizier Cedex
Tél. : 03 25 07 31 52 - Fax : 03 25 05 06 61 - Internet : www.saint-dizier.fr

Directeur de la publication : Virginia Clause - Co-directeur de la publication : Laurent Gouverneur - Ont collaboré à ce numéro : Annie Braux, Nadia Chompret, Angélique Gillot, Estelle Lepoix, Solène Ménissier, Pauline Picard, Pierre Renaud - Conception graphique et mise en page : Pub&fiction - Imprimerie : Imprimerie de Compiègne - Tirage : 28 915 exemplaires - n° ISSN : 2260 - 2623 - Crédits photos (hors mentions spécifiques) : © Ville de Saint-Dizier, service Communication : E. Colin. Couverture : Studio BEBAR.

RETOUR EN IMAGES

P.4

1 En novembre dernier, les Internationaux de Tennis de Saint-Dizier ont vu la victoire de l'australien Li Tu sur son compatriote Dane Sweeny.



CP : HELENE MAJURER

2 De nombreux artistes de la région, tels les Thionvillois de My Perfect Alien, ont pris part au parcours musical du festival Eclectik Rock.



CP : BETTY J. MASELLI



CP : PIERRE RENAUD



CP : ERIC COLIN

3 Le Festival Photo Montier a pu renouer avec le public pour sa 24^e édition qui s'est tenue du 18 au 21 novembre dernier.

4 L'OMS a offert une centaine de places de cinéma aux seniors des résidences autonomes et Ehpad qui ont ainsi pu assister, fin novembre, à la diffusion du film *Eiffel* au Ciné Quai.



CP : VIRGINIA CLAUSSE

5 Mi-décembre, plus de 500 enfants ont participé à la collecte de jouets organisée par Ticéa !



6 L'édition 2021 des Trophées des Sports a récompensé clubs, athlètes et bénévoles du territoire et a inauguré le lancement de Terre de Jeux 2024.



Les comptes qui comptent

En devenant La Presqu'île, le centre nautique de Saint-Dizier en a profité pour rejoindre Instagram. Un nouveau compte à suivre !



Sur les réseaux, Les 3 Scènes nous font vivre leur actualité et partagent leurs bons plans, comme d'y utiliser son #PassCulture.

Grâce aux réseaux, les Bragards ont pu assister en direct à l'arrivée de saint Nicolas place Aristide Briand à Saint-Dizier.



Et que ça tweet !



L'actualité du territoire passe aussi par celle de nos partenaires. Ici, le compte Twitter de la Ligue de Protection des Oiseaux.

L'actu du territoire

Près de 20 000 personnes ont pu assister au direct ou à la rediffusion du défilé du 11 novembre.





Tout a été pensé, notamment la récupération du crottin, recyclé en engrais.

CP : SMICTOM - LAURENT CLEMENT

Collecte sélective, l'Agglomération parie sur les chevaux !

Depuis ce début d'année, un équipage hippomobile effectue la collecte sélective dans 7 communes de l'Agglomération. Une méthode nouvelle en Haute-Marne, qui présente des intérêts environnementaux, économiques et qui vise surtout à sensibiliser les habitants au problème des déchets et les impliquer davantage dans le tri.

Dans un contexte de développement durable et par retour d'expériences de 250 communes, le recours à la traction équestre laisse entrevoir de nombreuses possibilités. Sur ce fait, l'Agglomération et le Smictom ont fait le choix du ramassage du tri-sélectif par un attelage hippomobile. Les communes concernées sont : Ceffonds/Montier-en-Der : le mercredi - Rives Dervoises (Droyes/Puellemontier : le mardi - Louze/Longeville-sur-la-Laines : le jeudi) et Wassy : le lundi. « *Le cheval offre une réponse appropriée au ramassage des zones pavillonnaires aux rues étroites et imposant des arrêts fréquents. Cette solution concourt aussi à réduire les nuisances sonores, les émissions de CO², le budget carburant des camions bennes.* » Explique Laurent Clément, technicien du Smictom. Néanmoins, l'objectif principal réside dans la sensibilisation des habitants au tri. « *Le cheval attire la sympathie, donc contribue au changement des*

mentalités. Selon certains retours, il permettrait d'augmenter le geste de tri de 25%. » ajoute-t-il. La relance d'un nouveau marché pour 2022-2027 a permis d'inclure l'option « traction animale ». Cette délégation est confiée à une entreprise spécialisée basée dans l'Aube.

Concrètement le cheval est attelé à une remorque aménagée pour cet usage et permettant au convoi de circuler en toute sécurité sur la chaussée. L'équipage se compose d'un meneur qui assure la conduite de l'attelage et d'un ripeur en tenue fluorescente qui ramasse et charge les sacs. La remorque pleine est vidée à des points de dépôt dans chaque commune. Les sacs seront enlevés lors du passage du camion qui dessert le même jour, les fermes isolées, hameaux et les rues en pentes.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL RESPECTÉ

Le travail du cheval est facilité par une assistance électrique de la remorque, la durée de travail n'excède pas la demi-journée et une distance maximale de collecte est fixée, d'ailleurs le cheval est véhiculé d'une commune à l'autre. Les sacs jaunes (conserves, bouteilles) et bleus (papiers) sont particulièrement bien adaptés : ils sont volumineux mais d'un poids peu élevé, contrairement aux ordures ménagères.

Les chevaux attribués pour ce marché sont accueillis au haras de Montier-en-Der, cité du cheval par excellence ! Ils sont visités régulièrement par un vétérinaire référent de la société.



Concerts, ateliers, animations... La culture s'ouvre aux jeunes avec le pass Culture.

Pass Culture : 300 € pour se cultiver

Spectacles, concerts, expositions, cours de musique... le pass Culture est désormais utilisable dans les équipements culturels de l'Agglomération. Présentation de cette application mise en place par le ministère de la Culture.

Le pass Culture est une application qui permet d'accéder à de nombreuses offres culturelles sur le territoire. L'année de ses 18 ans, tout jeune qui dispose d'un pass Culture se voit créditer de 300 € pour l'achat de billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), de biens culturels (livres, disques, instruments de musique...), de cours de pratiques artistiques ou de services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de VOD, presse en ligne, ebooks...), le tout sans condition de ressources. Fort de son succès et de ses 750 000 bénéficiaires, le pass Culture s'adresse également depuis début janvier aux jeunes dès le collège. Les jeunes de 15 à 17 ans, scolarisés ou non, peuvent recevoir en effet un crédit cumulable chaque année : 20 € l'année des 15 ans, 30 € l'année des 16 et des 17 ans.

QUELLES OFFRES DANS QUELS ÉQUIPEMENTS ?

L'application donne accès à des offres situées à proximité de l'utilisateur et à des offres numériques. Localement, la saison culturelle des 3 Scènes est disponible et accessible pour les détenteurs du pass Culture. Une belle

occasion de découvrir les Fuseaux, le Théâtre et La Forgerie et leur offre culturelle riche et variée. Des concerts, du théâtre, du spectacle vivant, de la danse, du cirque, des one man shows, il y en a pour tous les goûts ! Grâce au pass Culture, les jeunes peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel leur permettant d'obtenir leur billet moitié moins cher sur les spectacles de la saison et ainsi d'en faire profiter son « duo ».

Le pass Culture permet également aux jeunes de bénéficier de visites libres du musée, et donne également libre accès aux Journées européennes du patrimoine également valable à Metallurgic Park. L'offre de Metallurgic Park a d'ailleurs vocation à s'enrichir avec des offres permanentes et d'autres correspondant à des animations ponctuelles : des visites guidées, des animations (comme les ateliers médailles) ou des expositions sont également proposées.

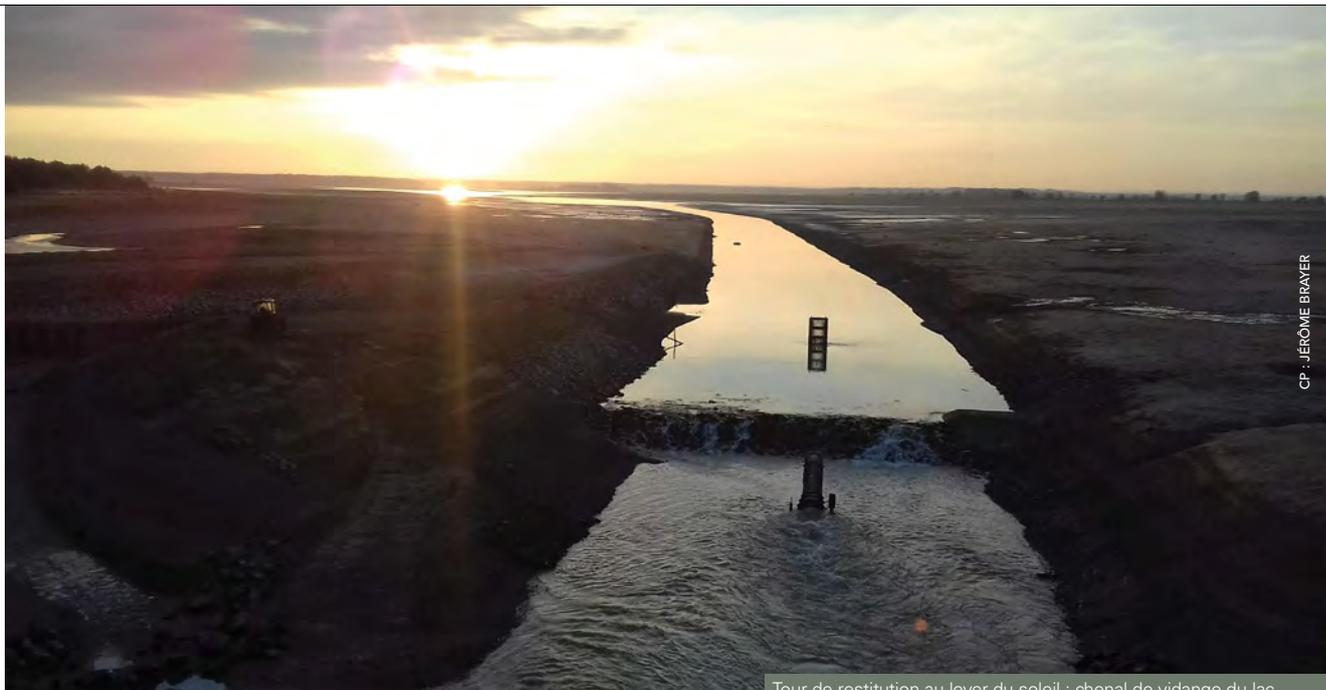
Du côté du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Wiener, toute l'offre est accessible au pass Culture. Ainsi, les jeunes peuvent s'inscrire sur les sites de Wassy et Saint-Dizier afin de suivre des cours d'instrument seuls,

s'inscrire dans un parcours global (formation musicale + instrument) ou accéder (si déjà pratiquants) à tous les ateliers collectifs (chœurs, ensembles, orchestres...). Le pass Culture permettra aux bénéficiaires de participer également aux événements du Conservatoire de Montier-en-Der, comme le festival Jazz ô Der, à des concerts, etc.

Quant à la médiathèque de Saint-Dizier, lieu de culture et de rencontres ouvert à tous et accessible gratuitement, elle propose de nombreuses animations et spectacles, comme des blind tests, du théâtre, des concerts, des expositions, des cours de langue, des ateliers de jeux vidéos ou encore des rencontres d'auteurs accessibles aux jeunes.

RENSEIGNEMENTS >>>

<https://pass.culture.fr/>



Tour de restitution au lever du soleil : chenal de vidange du lac.

CP : JÉRÔME BRAYER

Lac-réservoir : le rôle clé du lac du Der

Le lac du Der accueille chaque année près de 500 000 touristes et participe à l'attractivité du territoire à travers ses activités de loisirs. Mais au-delà de son atout touristique précieux, il est avant tout un lac réservoir qui régule le niveau de la Marne alimentant la Seine. Explication.

Avec ses 4800 hectares de superficie, le lac du Der est le plus grand lac artificiel de France et le 2^e plus grand lac d'Europe. Mis en service en 1974 après 10 ans de travaux gigantesques, le lac du Der régule le niveau de la Marne, principal affluent de la Seine. Sur le bassin de la Seine, les cours d'eau ont un débit irrégulier. De grandes variations peuvent être observées en fonction des saisons : faible en été et en automne, important au printemps et en hiver. Ces variations ont un impact sur l'agriculture, l'activité industrielle, l'alimentation en eau potable et l'écosystème. Seine Grands Lacs est l'établissement public qui gère ces variations naturelles des débits en utilisant les lacs réservoirs dont il assure la gestion. Sur le bassin de la Seine, ils sont au nombre de 4 dont le lac du Der.

COMMENT FONCTIONNE LE LAC DU DER ?

En hiver et au printemps, les eaux sont prélevées de la Marne mais aussi de la Blaise par le biais de 2

canaux d'amenée, selon une courbe de remplissage, pour constituer une réserve pour l'étiage (baisse périodique des eaux). Les eaux sont prélevées en amont de Saint-Dizier, au Clos-Mortier, et s'écoulent gravitairement par un 1^{er} canal d'amenée de 11,9 km jusqu'au lac du Der. Un second prélèvement est réalisé à partir de la Blaise à Louvemont par un autre canal d'amenée de 5,2 km. Lors de crues importantes, des prélèvements supplémentaires sont effectués limitant ainsi les risques d'inondations dans les départements de la Haute-Marne, de la Marne, ainsi que dans les vallées de la Marne et de la Seine, jusqu'à l'agglomération parisienne.

En été et en automne, l'eau stockée dans le lac-réservoir est restituée dans les rivières pour éviter un débit trop faible et les préserver de la sécheresse. Un canal de restitution de 3 km redonne de l'eau à la Marne à proximité d'Arrigny. Un autre canal de restitution, celui-ci de 1 km, redonne de l'eau à la Blaise du côté de Sainte-Livrière.

UNE GESTION RIGoureuse

Le lac du Der est le plus grand des ouvrages gérés par Seine Grand Lacs. Son exploitation est déterminée par un règlement d'eau défini par arrêté inter-préfectoral qui définit les différents volumes d'eau que doit contenir l'ouvrage, les débits minimums à laisser dans la Marne et dans la Blaise ainsi que les débits maximums à ne pas dépasser. Le remplissage du lac démarre en principe le 1^{er} novembre et s'achève fin juin. De juillet à octobre, le réservoir est vidé progressivement. En cas de saison très sèche, cette vidange peut se prolonger. Le début de remplissage peut varier selon les nécessités dues aux aléas climatiques. À noter que le lac du Der et ses canaux d'amenée subissent des contrôles très stricts qui font l'objet de rapports périodiques.



CP : JÉRÔME BRAVER

Tour de vidange à Arrigny : le lac du Der plein.

Le lac du Der en chiffres

4 800 hectares de superficie

363 millions de m³ : capacité de remplissage maximum

2 km de digues de cloisonnement d'une hauteur maximale de 10,6 m

408 m³/s : capacité de prélèvement lors de fortes crues

50 m³/s : capacité maximum de restitution en soutien d'étiages



CP : OT LAC DU DER

La brèche au lac du Der.

3 questions à Patrick Ollier, Président de l'EPTB Seine Grands Lacs

Vous êtes élu Président de l'EPTB depuis septembre. Quels sont les grands défis de l'EPTB aujourd'hui ?

L'Établissement public Seine – Grands Lacs compte plus de 130 agents (du technicien de maintenance à l'ingénieur ou au doctorant spécialisés en prévention et gestion des inondations ou encore en biodiversité) passionnés par nos actions au service des territoires, de leurs cours d'eau et des lacs réservoirs. Depuis mon élection, je constate au quotidien le grand niveau de compétences de nos équipes et leur engagement pour leurs missions. Nous œuvrons sur 18 départements et pourtant le grand public, les partenaires institutionnels et les élus connaissent mal tout ce savoir-faire. Il me semble donc prioritaire de faire connaître davantage nos capacités techniques et financières d'accompagnement aux territoires de l'amont afin de renforcer nos partenariats avec vos élus et vos agriculteurs. Cette solidarité de l'aval pour l'amont est indispensable.

Quel regard portez-vous sur le lac du Der ?

Le lac du Der a été mon premier déplacement en tant que Président. Je suis venu pour y rencontrer nos équipes sur le site de Braucourt et j'y ai découvert une région remarquable. J'ai aussi eu la chance

de visiter l'église de Champaubert. Notre établissement l'a réhabilité et réouvert au public en 2019. Pour rendre ce site plus exceptionnel, nous allons créer dans les prochains mois les vitraux qui rappelleront l'ADN du territoire. L'église accueille déjà plusieurs événements annuels en lien notamment avec le festival de la photo animalière (AFPAN). Nous allons développer dès 2022 une programmation pour qu'elle puisse ouvrir plus régulièrement.

Par ailleurs, le lac du Der étant essentiel à l'attractivité de la région, nous allons identifier, avec Quentin Brière et les élus des collectivités du bassin, les projets pour lesquels nous pourrions vous accompagner.

Comment souhaitez-vous mettre en œuvre cette « solidarité entre les territoires » avec le nôtre ?

Face aux changements climatiques, à la nécessité de protéger les populations mais aussi de préparer un environnement meilleur pour les générations futures, nous nous devons d'être aux côtés des acteurs locaux et d'apporter notre soutien technique et financier. Mon arrivée est récente mais j'ai déjà pu échanger avec vos élus sur des pistes de travail en commun que nous devons préciser dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

Une biodiversité qui s'adapte

Le lac du Der avec son cycle de basses eaux et de hautes eaux permet d'accueillir des espèces spécifiques. Les vastes étendues d'eau et la quiétude du site servent de halte migratoire à des milliers d'oiseaux en hiver avec notamment les grues cendrées ou les oies sauvages, tandis que les rives favorisent la reproduction de nombreuses espèces.



Un tournoi de « Mario Kart » ouvert à toutes et à tous sera proposé pendant le mois du numérique.

Le Mois du numérique dans les médiathèques

La Constellation, le réseau des médiathèques, et le Centre socioculturel de Saint-Dizier vous proposent pendant les mois de janvier et février une sélection d'ateliers et d'animations organisés dans le cadre du Mois du numérique. En plus de présenter les équipements dans lesquels la Ville et l'Agglomération ont investi, cette opération vise à lutter contre la fracture numérique.

Du 12 janvier au 29 février 2022, le Centre socioculturel de Saint-Dizier et La Constellation, le réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der & Blaise, s'associent pour proposer un large panel d'animations et d'ateliers dans le cadre du Mois du numérique. **« Cet événement est l'occasion pour nous de présenter les nombreuses acquisitions réalisées par l'Agglomération, comme la station de réalité virtuelle, les pico-projecteurs mobiles, les écrans numériques interactifs ou bien encore des robots programmables ! »** explique Romain Jolliot, responsable numérique du réseau des médiathèques. Il précise tout de même que **« le Mois du numérique est surtout un moyen de lutter contre la fracture numérique et**

l'illectronisme. Plusieurs ateliers sont proposés dans ce sens, pour toutes les tranches d'âges, car contrairement aux idées reçues, cela ne touche pas que les seniors ». **« La Constellation a adopté, à l'occasion du Mois du numérique, cette transformation sociétale avec enthousiasme en proposant les dernière innovations dans ce domaine. Ce lien culturel contemporain est une obligation pour assurer la connexion avec le monde d'aujourd'hui tout en restant vigilants sur les bonnes pratiques et les contenus qui permettront à chacun d'accéder à la culture de demain. »**, ajoute Dominique Mercier, vice-président de l'Agglomération en charge de la Culture. Pendant le Mois du numérique, les plus jeunes pourront apprendre à utiliser

souris et clavier par l'intermédiaire de jeux vidéo, ils pourront également s'initier à la retouche d'images ou donner vie à leurs dessins grâce à la réalité augmentée. Ados et pré-ados se verront proposer des ateliers de pixel art, la réalisation d'un court-métrage ou bien encore la découverte de la réalité virtuelle. Les jeux vidéo ne seront pas oubliés, des sessions en mode coopératif permettront aux jeunes d'appréhender l'esprit collaboratif et le vivre ensemble. Les seniors pourront s'initier à l'utilisation des tablettes ou découvrir des jeux vidéo contemplatifs en s'associant à des plus jeunes. De nombreuses autres animations et ateliers tout public seront proposés : expositions, conférences, ateliers d'initiation, formations, initiation aux jeux de rôle, tournois de jeux vidéo...

RENSEIGNEMENTS>>>

Le programme complet sera disponible sur le site internet du réseau des médiathèques www.mediathèques-laconstellation.fr ainsi que sur la page Facebook du Centre socioculturel de Saint-Dizier [f csc.saintdizier](https://www.facebook.com/csc.saintdizier)



Ces 3 visuels s'affichent en ville.

7,7 millions d'euros pour améliorer l'habitat du centre-ville

Rénovation, adaptation ou agrandissement de son logement, premier achat immobilier, investissement locatif, l'Agglomération et la Ville de Saint-Dizier ont engagé une vaste opération d'amélioration de l'habitat en cœur de ville de Saint-Dizier. Ce programme d'accompagnement financier, de conseils et d'études urbaines s'étend jusqu'en 2026.

« Le centre-ville de Saint-Dizier a un besoin urgent de rénovation et d'amélioration de son habitat. Avoir un parc résidentiel de qualité est la condition sine qua non pour accueillir de nouveaux habitants et améliorer notre cadre de vie » interpelle Quentin Brière, maire de Saint-Dizier. « Tout comme les autres communes de l'Agglomération ont une opération d'amélioration, la Ville de Saint-Dizier a souhaité aller plus loin en proposant plus d'aides et de conseils pour doper l'amélioration de l'habitat » poursuit-il. « C'est un signal fort pour les investisseurs et les propriétaires ou futurs propriétaires : c'est maintenant que vous pouvez mener à bien votre projet » ajoute Rachel Blanc, 1^{ère} adjointe.

Le cœur de ville de Saint-Dizier (cf. carte page suivante) est marqué par une forte vacance des logements et une dégradation du bâti. Partant de

ces constats, l'Agglomération et la Ville de Saint-Dizier ont élaboré un **programme offensif de 32 actions à destination des primo-accédants, des propriétaires bailleurs ou occupants et des investisseurs**. L'objectif est, d'une part, de répondre aux besoins des habitants en matière de qualité de vie pour les faire rester sur le cœur de ville, et d'autre part d'attirer de nouvelles populations et des investisseurs immobiliers. Concrètement, les particuliers peuvent prétendre, selon leur projet, à un accompagnement financier avec primes et/ou subventions et du conseil en architecture. Il peut s'agir d'un premier achat immobilier, de travaux pour adapter son logement au vieillissement ou d'une acquisition pour de l'investissement locatif.

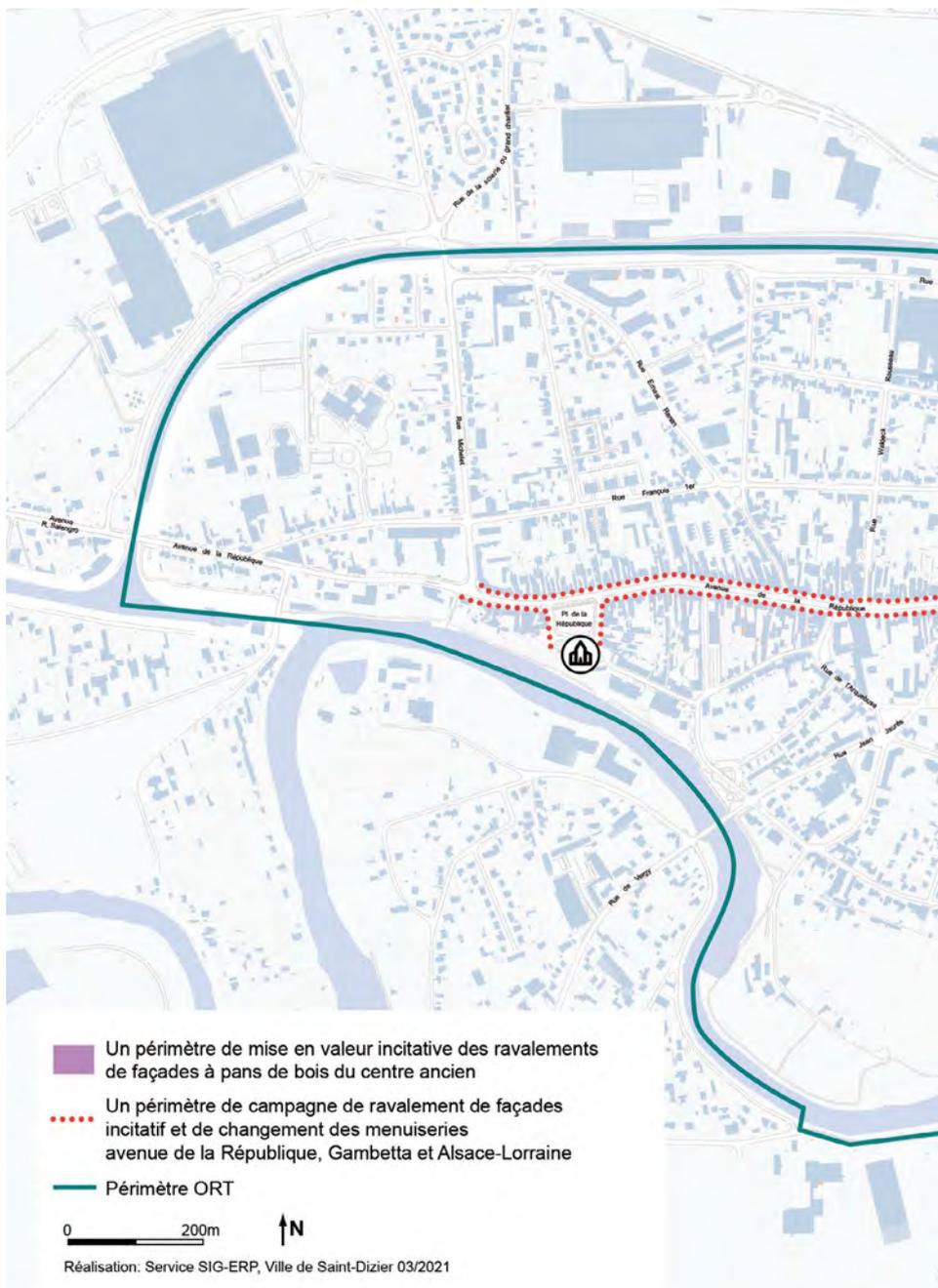


Ce programme d'amélioration de l'habitat s'inscrit pleinement dans la dynamique actuelle de revitalisation du cœur de ville bragard. Il est fondé sur 4 enjeux majeurs :

- > accueillir les familles avec une offre de logements individuels abordables,
- > valoriser le patrimoine unique que sont les façades à pans de bois ou les voyottes,
- > traiter la dégradation et le mal-logement,
- > adapter la ville aux nouvelles attentes (espaces extérieurs, balcons, jardins, végétalisation, transformations d'usages...).

LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ

Le cœur de ville étendu depuis l'avenue de la République jusqu'à l'avenue Alsace-Lorraine est une priorité. À l'intérieur de cette zone, des périmètres plus restreints sont identifiés pour des actions plus ciblées : mise en valeur incitative des façades à pans de bois du centre ancien et campagne de ravalement de façades et de changement de menuiseries « avenues de la République et Alsace-Lorraine et rue Gambetta ».



Nous ne pouvons attirer de nouveaux habitants si l'offre de logement est inexistante ou médiocre.

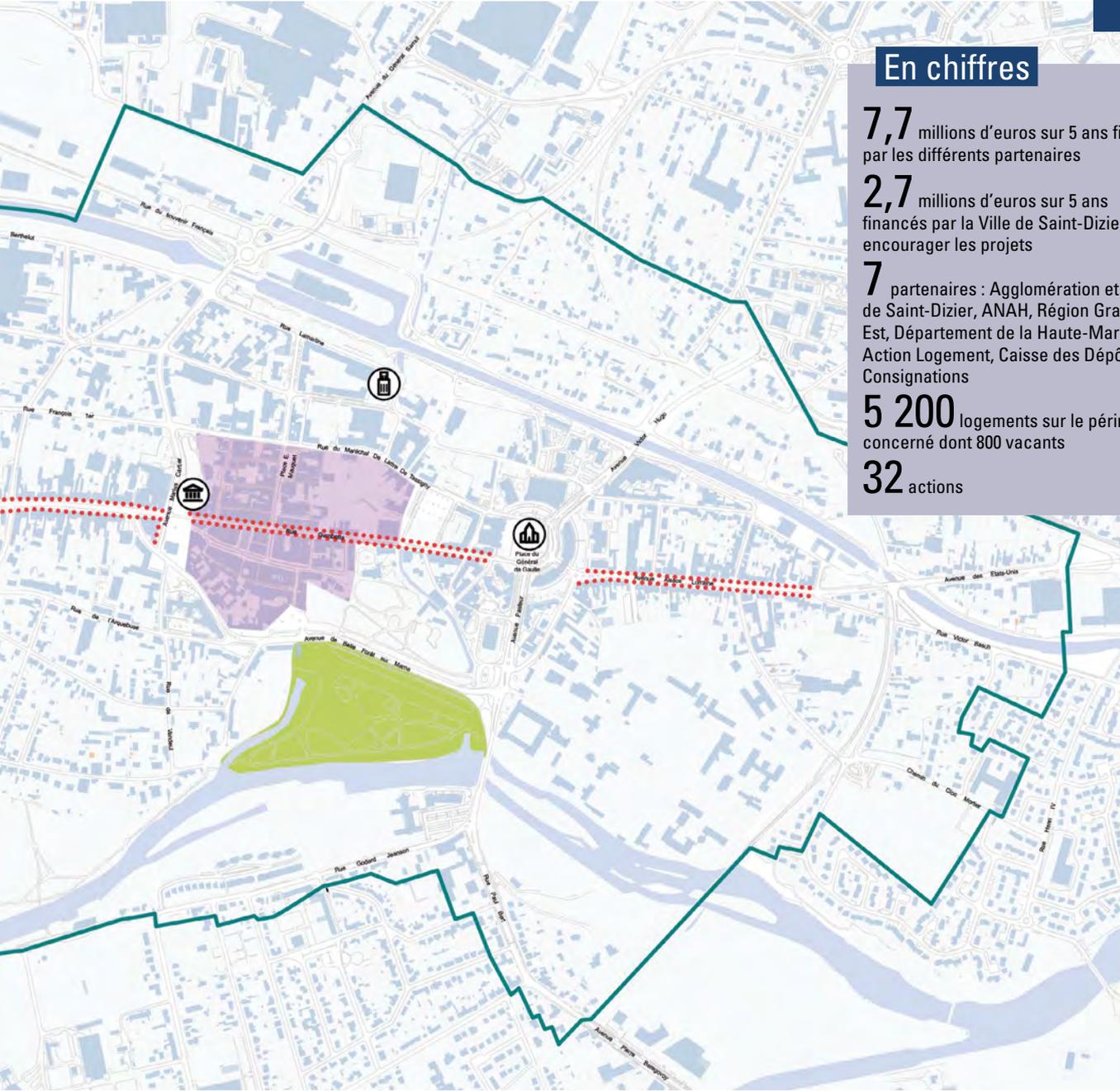
Quentin Brière | Maire de Saint-Dizier

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET CONSEILS

Plusieurs primes doivent permettre d'attirer familles et investisseurs.

- > Pour une installation en cœur de ville: déménagement offert et taxe foncière offerte pendant deux ans. Une prime « bonus » peut être attribuée lors d'un premier achat immobilier dans le périmètre concerné.
- > Pour la remise sur le marché de logements rénovés : prime pour l'achat d'un bien vacant à destination des propriétaires occupants ou bailleurs.

- > Des primes « travaux » pour la fusion de logements, le rétablissement de l'accès aux étages, la création d'espaces extérieurs privatifs, le changement de menuiseries donnant uniquement sur l'axe République, Gambetta, Alsace-Lorraine. En parallèle, la Collectivité apporte **un accompagnement personnalisé en architecture et des conseils** : adapter son logement aux étapes de la vie, créer des espaces extérieurs, investir en défiscalisant, etc.



En chiffres

7,7 millions d'euros sur 5 ans financés par les différents partenaires

2,7 millions d'euros sur 5 ans financés par la Ville de Saint-Dizier pour encourager les projets

7 partenaires : Agglomération et Ville de Saint-Dizier, ANAH, Région Grand Est, Département de la Haute-Marne, Action Logement, Caisse des Dépôts et Consignations

5 200 logements sur le périmètre concerné dont 800 vacants

32 actions

DES AIDES AUSSI POUR LES HABITANTS HORS PÉRIMÈTRE

Les propriétaires occupants, habitants de l'Agglomération ou de Saint-Dizier, hors périmètre cœur de ville, peuvent bénéficier d'un accompagnement financier pour des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, de lutte contre l'habitat indigne.

À noter l'existence de la Prime Intercommunale pour la Réduction de la Vacance qui s'adresse aux propriétaires bailleurs. Cette aide financière, dont l'objectif est de réduire

la vacance sur le territoire, peut être attribuée pour la remise sur le marché de logements décents et de qualité, inoccupés depuis plus de deux ans.

RENSEIGNEMENTS >>>

Intéressé ? Besoin de plus d'informations ?

Un guichet unique vous renseigne au 06 23 21 21 17 ou par e-mail renovhabitat@agglo-saintdizier.fr

Un formulaire en ligne, rempli au préalable, assurera une meilleure prise en compte de votre demande. Quel que soit votre projet, la Collectivité l'étudiera pour une prise en charge ou pour vous réorienter vers un autre dispositif plus adapté.

Projet alimentaire territorial : du local dans les assiettes

Le Syndicat mixte du Nord Haute-Marne a reçu la labellisation « Projet Alimentaire Territorial » du ministère de l'Agriculture pour ses actions en faveur des circuits de proximité. Ce dispositif aidera à structurer des initiatives naissantes, en faveur d'une alimentation locale et d'une consommation plus responsable.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) s'inscrivent dans la loi d'avenir pour l'agriculture. **Le PAT porté par le Syndicat mixte s'articule autour de 4 axes et d'une vingtaine d'actions, à destination des agriculteurs, des élus et du grand public.** « Nous voulons être un facilitateur des initiatives émergentes pour permettre la réussite des projets. Notre rôle est aussi de sensibiliser les différents acteurs aux enjeux d'une consommation plus responsable et d'une alimentation locale » explique Quentin Brière, Président du Syndicat mixte.



CP : LAURA GOFFO

Conférence des élus.



DÉVELOPPER L'OFFRE EN PRODUITS LOCAUX

Sur le périmètre du Syndicat mixte du Nord Haute-Marne, à savoir la Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise et la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne, un diagnostic montre que l'agriculture est principalement exportatrice. Seules une trentaine de fermes sur 600 pratiquent la vente directe, faute d'outils de première transformation sur le territoire. L'offre est insuffisante pour répondre à une demande en hausse. L'idée est de sensibiliser les agriculteurs sur la transmission, la reprise d'exploitation

et la diversification de leurs activités. Le 9 décembre dernier, un théâtre participatif « Elle va devenir quoi ma ferme ? » a été proposé à Dommartin-le-Saint-Père par la Compagnie Force Nez où 14 agriculteurs ou retraités agriculteurs étaient présents.

RAPPROCHER L'OFFRE DE LA DEMANDE

Un annuaire des producteurs locaux est disponible sur le site internet producteurs-locaux.nord-haute-marne.fr. Les consommateurs peuvent trouver facilement où s'approvisionner en produits locaux. Par ailleurs, une

conférence des élus a été organisée le 25 novembre dernier pour les sensibiliser aux enjeux de ce PAT en travaillant sur des scénarii de relocalisation de l'alimentation : comment faire si toutes les cantines veulent s'approvisionner en local ? Ou si toute la population veut manger local ?

CONTRIBUER À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le PAT s'engage à valoriser de nouvelles pratiques en imaginant un espace test agricole dont l'étude de faisabilité est en cours. Cet incubateur



CP : LAURA GOFFO

Visite d'un espace test agricole à Besançon.



CP : LAURA GOFFO

Théâtre participatif à Dommartin-le-Saint-Père.



CP : DR

Opération Au Pré de l'Assiette, ici au collège La Noue, avec des menus à base de produits locaux.

agricole proposerait aux porteurs de projet de tester leur activité, de peaufiner leurs méthodes de travail sur une période de 1 à 3 ans, en bénéficiant d'un accompagnement juridique, comptable et commercial. Les modalités de déploiement de cet espace test sont à définir.

PERMETTRE À TOUS UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITÉ

La restauration collective est la cible principale de cet axe. L'idée est de créer du lien entre les restaurants collectifs, les élèves et les producteurs

du territoire, autour d'ateliers de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, ou la saisonnalité des produits. Une journée de rencontres collectives devrait être organisée prochainement. Le Syndicat mixte pourra aussi assurer une veille sur les marchés publics en restauration collective afin de proposer de nouvelles clauses en faveur d'une restauration responsable et locale.

Agrilocal 52 : la Haute-Marne dans votre assiette

Initiative nationale déclinée sur le plan départemental depuis fin 2019, Agrilocal52.fr est une plateforme en ligne, gratuite, où les acheteurs de la restauration et les fournisseurs de produits issus de l'agriculture haut-marnaise ou des départements limitrophes peuvent interagir. 38 acheteurs (collèges, lycées, EHPAD, etc.) et 81 fournisseurs sont inscrits.



L'éleveuse possède un troupeau de 25 chèvres.

Nouvelle activité pour le Ranch du Pont Urgin : une chèvrerie

Initialement ranch équestre, le Ranch du Pont Urgin est en cours de diversification avec l'ouverture prochaine d'une fromagerie. À la tête d'un troupeau de 25 chèvres (alpines et saanen) depuis décembre, Caroline Horn et Nicolas Jermann, propriétaires des lieux, comptent produire fromages et yaourts d'ici mars 2022 pour de la vente directe aux marchés de Saint-Dizier, Wassy et sur leur site de production à Planrupt. « *La diversification de notre activité était devenue indispensable pour faire face à la crise sanitaire. En 2017, nous avons acheté ce ranch que nous avons rénové pour accueillir des chevaux et développer le tourisme équestre. Nous avons aménagé également 2 chambres d'hôtes.* », une activité professionnelle malheureusement mise en berne pendant la crise et les confinements successifs. « *J'ai fait le choix de m'adapter et de réaliser par la même occasion un rêve d'enfant : ouvrir ma chèvrerie.* », poursuit-elle. Une nouvelle orientation professionnelle ambitieuse nécessitant des aménagements conséquents sur l'exploitation avec la construction d'un bâtiment pour

abriter les chèvres, une salle de traite, un atelier de transformation, soit un investissement qui s'élève pour la jeune agricultrice de 28 ans, originaire d'Alsace à plus de 300 000 €. Forte de ses formations en élevage, spécialement suivies en vue de ce projet, Caroline Horn s'est lancée dans cette nouvelle aventure à bras-le-corps avec pour objectif de produire en technique fermière au moins 200 fromages par jour au goût unique : fromage frais, affiné et enrobé d'épices. « *Je vais débiter avec des fromages, yaourts et crèmes dessert et en fonction de ce qui fonctionne le mieux, je m'adapterai au marché.* », explique l'éleveuse.

Côté chevaux, le projet perdure mais a aussi évolué avec l'ouverture en 2019 d'une association de cavaliers qui permet aujourd'hui de poursuivre les balades à cheval mais également l'accueil d'équidés pour beaucoup issus de sauvetages. L'association regroupe une quarantaine d'adhérents qui s'associent pour prendre soin des 17 chevaux et poneys.

L'AGRICULTURE EN CHIFFRES

45%

du territoire consacré à l'agriculture

80%

en terres labourées

21%

en prairies permanentes

1 300
actifs

1 580

commandes déjà passées sur Agrilocal52.fr, soit 48 tonnes de produits locaux



La Manufacture de Pianos relocalise à Saint-Dizier

La Manufacture de Pianos de France vient de faire l'acquisition des anciens locaux de la chaudronnerie Saint-Dizier Environnement où elle souhaite développer ses activités. À la recherche d'autres locaux, l'entreprise bragarde souhaite rapatrier une partie de sa production et prévoit l'embauche de plus d'une centaine de nouveaux collaborateurs d'ici deux ans.

Fondée en 2004 par Olivier Colin, la Manufacture de Pianos de France poursuit son développement en élargissant ses activités à Saint-Dizier et en relocalisant une partie sur le territoire bragard.

DES PIANOS DE LUXE, DANS UN LIEU D'EXCEPTION

La société a commencé à aménager l'ancien site de la chaudronnerie Saint-Dizier Environnement, situé dans le quartier de Vergy, pour en faire un atelier pour y fabriquer ses pianos de luxe 100% français de la marque Gary Pons, et un lieu d'exception pour y accueillir ses clients. « On ne voulait pas d'un bâtiment flambant neuf hyper design et sans âme. On a choisi ce bâtiment pour son cachet, expression du savoir-faire industriel français » explique Raphaël Faber, directeur général de l'entreprise.

DES PIANOS NUMÉRIQUES POUR LE GRAND PUBLIC

La Manufacture de Pianos de France propose également à la vente dans l'Hexagone un piano numérique grand public à 399 €, cours de pianos inclus, et actuellement assemblé en Chine. « C'est un produit unique en son genre, avec un meuble en bois et un vrai touché de piano acoustique dont la tonalité et la puissance du volume sont adaptées en fonction de la pression des touches » détaille fièrement le responsable de la société. Au terme de discussions avec ses partenaires commerciaux, et pour faire face à l'augmentation des coûts de production en Chine, l'entreprise a décidé d'accélérer le projet de rapatriement de la production en France : « C'était déjà notre volonté. Le piano est français, sauf au niveau de l'assemblage, hormis les processeurs qui sont programmés en France et pressés à Taiwan, principal fournisseur mondial de puces électroniques. Nos usines en Asie continueront à exister pour fournir les marchés asiatiques et

africains. » Pour ce projet, la société recherche actuellement des locaux où installer leur nouvelle usine, et embaucher d'ici 2 ans plusieurs centaines de nouveaux collaborateurs. Elle est accompagnée par la direction du Développement économique et de l'Emploi dans sa recherche et en relation avec les élus en charge de l'Attractivité.

DES PIANOS D'EXTÉRIEUR, L'INVENTION D'UN NOUVEL INSTRUMENT

L'ambition de la Manufacture de Pianos de France ne s'arrête pas là. Raphaël Faber partage avec enthousiasme leur nouveau projet, déjà à l'état de prototype : « Nous sommes en train d'inventer un piano d'extérieur. Il pourra fonctionner par tous les temps, sans électronique ni électricité. La façon de jouer sera la même qu'un piano classique, mais en matière de sonorité, il s'agira d'un nouvel instrument. » Les villes de Saint-Dizier et Marseille ont déjà passé commande...



C.P. PIERRE RENAUD

Les différents partenaires ont signé la convention d'installation du centre territorial du Cnam à Saint-Dizier en décembre dernier.

Le Cnam s'installe sur le territoire

Le 1^{er} décembre dernier, se tenait la signature de la convention d'installation du centre territorial du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à Saint-Dizier. La 1^{re} pierre d'un campus jeunesse dont souhaite se doter le territoire.

« L'ouverture d'un centre territorial du Cnam à Saint-Dizier est une chance pour notre territoire. », se réjouit Quentin Brière, Président de l'Agglomération. « Ce pôle de formation est aujourd'hui essentiel pour notre tissu économique dont la demande de recrutement s'agrandit chaque jour. Pouvoir offrir les formations nécessaires est aujourd'hui une priorité pour répondre aux attentes des habitants, des entreprises et renforcer l'attractivité de notre territoire. »

Le centre territorial du Cnam est un lieu ouvert et collaboratif, au service du développement des compétences des individus, des entreprises et des territoires. Installé à l'Espace créateurs d'entreprises, allée Jean Moulin au Vert-Bois, il propose à la fois une offre clé en main distribuée en concertation avec les partenaires et une ingénierie de formation sur-mesure adaptées au territoire. Informer, orienter, développer des compétences, contribuer à la création de pôles entrepreneuriaux, proposer des espaces numériques partagés ou promouvoir la culture scientifique et technique sont autant de services proposés par la structure et qui s'adressent à tous.

DES FORMATIONS POST BAC DÈS 2022

Le Cnam lancera ses premières actions de formation à destination des

habitants et des entreprises en 2022, lesquelles compléteront l'offre post bac déjà présente sur le territoire.

Pour les jeunes titulaires d'un Bac+2/ Bac+3 qui souhaitent poursuivre des études en alternance, des **portes ouvertes seront organisées vendredi 25 février après-midi et samedi 26 matin**. De nouvelles formations leur seront également proposées dès la rentrée de septembre avec 6 licences différentes :

- > une Licence générale « Commerce, vente et marketing »,
- > une Licence professionnelle « Manager et développer une TPE/PME »,
- > une Licence générale « Comptabilité contrôle audit »,
- > une Licence générale « Gestion des ressources humaines »,
- > une Licence professionnelle « Systèmes automatisés » (en partenariat avec l'UIMM),
- > une Licence professionnelle « Process de fabrication » (en partenariat avec l'UIMM).

Une formation Bac +1 est également en cours de réflexion pour la rentrée de septembre 2022. Enfin, pour les adultes (salariés, demandeurs d'emploi et indépendants), une réunion d'informations se tiendra le 17 mars prochain. À compter de novembre 2022, un Certificat professionnel « Programmation de site web » sera mis en place pour les demandeurs d'emploi.

À noter : le Cnam propose 90 unités

d'enseignements accessibles quelle que soit la localisation du stagiaire et est à l'écoute des entreprises du territoire pour bâtir avec elles des actions de formation à destination de leurs salariés (ex. : cybersécurité, management, santé au travail...).

RENSEIGNEMENTS >>>

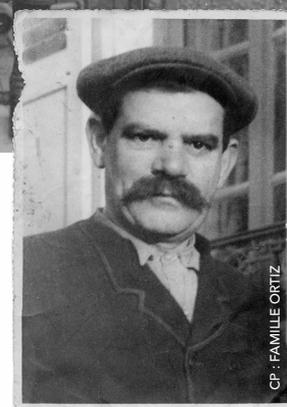
www.cnam-grandest.fr

« Le pôle de formation est aujourd'hui essentiel pour notre tissu économique dont la demande de recrutement s'agrandit chaque jour. »

Quentin Brière |
Président de l'Agglomération



Mercedes Ortiz et ses 5 fils Louis, Vidal, Jean, André et Joseph dans les années 1930.



Luis Ortiz alors âgé d'une quarantaine d'années.

Saga Ortiz, une réussite fulgurante animée par l'esprit de famille

La notoriété des crèmes glacées Miko est viscéralement liée à la famille Ortiz. Luis, expatrié espagnol d'origine modeste arrive en France en 1905, est le patriarche de cette dynastie d'industriels qui fit les beaux jours de Saint-Dizier jusqu'à l'aube des années 2000.

Né en 1889 à San Pedro del Romeral dans la vallée du Rio Pas, au nord de l'Espagne, Luis Ortiz, vendeur ambulant de glaces, marrons et gaufrettes, fonde l'espoir d'une vie meilleure sur le versant français des Pyrénées. À 18 ans, il prend la route de l'Eldorado car Saint-Dizier, où il s'installe avec sa famille en 1921, sera l'origine de la saga industrielle Ortiz. **À coups d'investissements judicieux et d'innovations, le modeste commerce ambulant entamera une expansion jusqu'à devenir un véritable empire.**

DU TRIPORTEUR AU GRAND FRIGO

En 1921, Luis crée La Société des glaces Ortiz. En 1930, le commerçant installe un atelier chez lui, rue Marini, doté d'une sorbetière mécanisée et d'un équipement de réfrigération. En 1935, des triporteurs motorisés équipent ses fils qui assurent les livraisons. En 1940, des camions calorifugés sillonnent la région. L'après-guerre marque le tournant industriel de l'entreprise

artisanale : la présence des GI's amorce l'entrée de nouvelles gammes d'arômes et de produits (bâtonnets et tranches napolitaines). En 1956 l'usine occupe l'ancienne brasserie du Fort Carré, rue Lamartine. Le réseau de distribution gagne le pays, des dépôts de stockage sont nécessaires. Le groupe prend le contrôle de filiales et diversifie ses produits. En 1994 Miko intègre le groupe Unilever. En 1996, les établissements sont transférés à la zone industrielle de Trois-Fontaines qui inclut in-situ l'activité administrative et technique. En 2005 le groupe implante à proximité un entrepôt frigorifique d'une capacité de stockage de 31 000 palettes.

VISIBILITÉ ET NOTORIÉTÉ, LE DUO GAGNANT

À la disparition de Luis Ortiz en 1948, la société reste dans le giron familial, les 5 fils s'entendent à développer une société multinationale. Ils importent la technologie étrangère et déploient la

notoriété de la marque à travers une stratégie de communication. Un nom porteur : MIKO, racheté à un partenaire, que les nouveaux détenteurs expliquent par la contraction de **Milk** et **ChoKOLat**. De la publicité : Miko s'affiche à l'écran des cinémas et le bâtonnet triomphe à l'entracte ! Des slogans accrocheurs s'affichent en 4x3 m, une camionnette extravagante intègre la caravane publicitaire du Tour de France !

UN LIEN INDÉFACTIBLE

La famille Ortiz a largement contribué à la vie économique de Saint-Dizier en employant 1 200 ouvriers, une main d'œuvre essentiellement féminine. Quatre lieux marquent l'attachement de Saint-Dizier à la famille : la rue Luis Ortiz - le collège Luis Ortiz - La tour Miko, vestige du site industriel reconverti en pôle cinématographique, et qui abrite le musée Miko - Le grand frigo située zone d'activités de Trois-Fontaines.

Les Printemps de l'Archéologie de retour



Les Printemps de l'Archéologie ont accueilli 9 000 visiteurs en 2019.

Du 30 mars au 3 avril prochains, l'association Archéolonna organise la 2^e édition du festival Les Printemps de l'Archéologie à Saint-Dizier, autour de la thématique : les grands monuments de la Préhistoire et de l'Antiquité. Un programme de conférences, de cinéma et de reconstitutions pour lesquels l'association recherche activement des bénévoles.

Après une première édition réussie en 2019 avec près de 9 000 visiteurs puis un rendez-vous manqué en 2021 en raison du contexte sanitaire, Les Printemps de l'Archéologie sont de retour en 2022. Les grands monuments de la Préhistoire et de l'Antiquité seront à l'honneur au travers de trois volets : des reconstitutions au pied des Remparts, du cinéma au Palace et des conférences au Théâtre pour séduire tous les publics, des curieux

aux plus avertis. **Cette édition promet des nouveautés avec notamment la présence d'une troupe présentant un char et des chevaux montés.** La journée du vendredi proposera par ailleurs davantage d'ateliers pour les enfants. « *Nous recherchons des bénévoles pour nous prêter main forte dans l'organisation du festival. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.* » déclare Marie-Claire Gaspard, présidente de l'association

Archéolonna. Rendez-vous sur le site www.printemps-archeologie.fr, avant le 15 février, si vous souhaitez vous porter volontaire.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS >>>

www.printemps-archeologie.fr



L'École de la 2^e chance, un tremplin vers l'emploi

Déployée dans chaque région et présente à Saint-Dizier, l'École de la 2^e chance offre aux jeunes sortis du système éducatif sans qualification, ni diplôme, mais prêts à rebondir, un accompagnement personnalisé d'insertion sociale et professionnelle.

de motivation. Les admissions sont possibles toute l'année et la durée est de 6 à 9 mois. Les jeunes ont le statut de « stagiaire de la formation professionnelle » et perçoivent une indemnisation mensuelle. Tout au long de son parcours, chaque stagiaire est accompagné par un référent, qui l'aide à découvrir ses qualités et compétences et à bâtir son projet professionnel. Il acquiert ou développe des compétences fondamentales (français, maths, bureautique...), et de l'expérience professionnelle via des stages en entreprise dans des secteurs d'activités divers (43 % du temps en entreprise). À sa sortie, il reçoit une Attestation de Compétences

Acquises qui valorise l'ensemble de son parcours.

En février 2022, l'E2C Saint-Dizier/Vitry-le-François invitera tous les jeunes de 16 à 25 ans à participer à un concours photo sur Instagram : « **Et toi, tu fais quoi pour ta planète ?** » une manière de capturer les diverses aspirations des jeunes face aux enjeux sociétaux. Rendez-vous sur les réseaux sociaux.

RENSEIGNEMENTS>>>

53, rue du Président Carnot
www.e2c-champagneardenne.fr
03 25 05 81 47

L'École de la 2^e Chance accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la construction de leur projet professionnel, dans l'objectif qu'ils trouvent un emploi (Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, CDD, CDI, Intérim...) dans le métier de leur choix ou qu'ils accèdent à la formation qualifiante qui s'y rapporte.

Les intéressés répondant aux critères peuvent participer à une information collective, gratuite et rémunérée, suivie d'un entretien



20
TERRE
DE JEUX
24

Saint-Dizier, Terre de Jeux 2024

Le 17 décembre dernier, à l'occasion de la cérémonie des Trophées des Sports à Saint-Dizier, la Ville présentait au monde associatif le label « Terre de Jeux 2024 ». Une labellisation qu'a reçue la Ville de Saint-Dizier, signe de son engagement en faveur du sport.

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) veut **faire des Jeux 2024 un projet national pour que le plus grand nombre d'habitants puisse prendre part aux événements de Paris 2024**. Ouvert à toutes les collectivités, ce label traduit, d'une part, la conviction que le sport change des vies et peut modifier le regard de notre société sur le handicap ; et d'autre part, la volonté de mettre plus de sport dans le quotidien des Français, et de développer l'attractivité des territoires. C'est forte de ces convictions que Saint-Dizier a répondu à cet appel à projet national et est désormais labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Devenir « Terre de Jeux 2024 », c'est dynamiser les événements sportifs et culturels locaux et assurer une visibilité nationale au territoire.

Plus précisément, le label s'articule autour de 3 piliers :

1 > Célébration

Pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux : mettre en place des fan zones, utiliser des produits recyclables sur les manifestations ou développer des épreuves pour les personnes en situation de handicap.

2 > Héritage

Pour mettre plus de sport dans le

quotidien des Français : favoriser la découverte du sport lors de la Journée olympique du 23 juin, soutenir l'éducation par le sport à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, sensibiliser les habitants aux bienfaits de la pratique sportive.

3 > Engagement

Pour faire grandir la communauté Paris 2024 : mettre en lumière l'engagement des bénévoles dans les associations sportives, afficher les actualités liées aux Jeux dans les équipements sportifs.

Ainsi, dans les prochains mois et jusqu'en 2024, les grands événements sportifs du territoire s'inscriront sous ce label, tandis que d'autres devraient voir le jour.

Centre de préparation

Détentrice du label, la Ville de Saint-Dizier a pour ambition d'intégrer le catalogue des centres de préparation aux JO, mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et des 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde. Ils pourront choisir le centre d'entraînement qu'ils souhaitent pour s'entraîner en France pendant les Jeux.

EN BREF

« LA SCULPTURE AU XVI^E SIÈCLE, DANS LE NORD DE LA HAUTE-MARNE »

La Ville de Saint-Dizier propose le 20 janvier prochain à 18h30, au théâtre, une conférence sur « La sculpture dans la région de Saint-Dizier au XVI^e siècle », donnée par Patrick Corbet, correspondant de l'Institut, professeur émérite d'histoire médiévale de l'Université de Lorraine. Saint-Dizier et sa région comptent en effet des statues médiévales et Renaissance de valeur, datant du XIII^e au XVI^e siècles, notamment dans les églises de Saint-Dizier, Éclaron ou Perthes, peu connues du public. Un patrimoine à découvrir.
Renseignements : Musée de Saint-Dizier - 03 25 07 31 50

RETOUR DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Après avoir été annulé l'an dernier en raison du contexte sanitaire, le recensement de la population aura bien lieu en 2022 ! Il concerne à Saint-Dizier un millier de logements. La participation des habitants est essentielle et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. L'enquête se déroulera du 20 janvier au 26 février prochains. Les personnes concernées pourront se faire recenser sur internet. Des questionnaires papier seront toutefois mis à leur disposition.
Informations et renseignements : Service État civil / Elections ou au 03 25 01 31 63

L'église de Domblain retrouve de sa superbe

Au terme d'une seconde tranche de travaux achevée en septembre 2020, l'église Saint-Bénigne de Domblain, classée Monument historique, est rendue au culte de ses paroissiens. Le chantier consistait à consolider les voûtes qui ne l'avaient pas été lors de la 1^{re} tranche de travaux, à restaurer entièrement la toiture de la sacristie et 2 vitraux du XIX^e siècle, et créer 3 verrières en polychromie.

Les travaux ont été financés par la DRAC, la région Grand Est et le Conseil départemental de la Haute-Marne, qui ensemble ont accordé une subvention à hauteur de 80% du montant de la somme à engager, et par l'argent collecté lors de l'édition 2018 « Loto du Patrimoine », lancé par Stéphane Bern. Un coup de pouce financier réduisant considérablement le reste à charge de la commune.

Toujours mobilisés pour la restauration de leur patrimoine, l'association des Amis de l'église de Domblain et la Commune ont lancé une souscription auprès de la Fondation du patrimoine pour sauver des outrages du temps les 2 beaux retables en bois peint du XVIII^e siècle : www.fondation-patrimoine.org/retable/domblain



CP : GUILLAUME DELVAUX



CP : PIERRE RENAUD

Le devenir du centre commercial du Vert-Bois

Les bragards et plus particulièrement les habitants du quartier du Vert-Bois ont été invité le mardi 9 novembre à participer à un atelier de concertation concernant le devenir du centre commercial du Vert-Bois. Après une présentation de l'état des lieux réalisé par un bureau d'étude spécialisé, chacun a pu exprimer ses souhaits en ayant abordé plusieurs thématiques : l'offre de commerce et de services de proximité complémentaires et les activités tiers. Le 14 décembre, la deuxième réunion de concertation a permis de rendre compte du premier atelier tenu et d'assurer la continuité des réflexions menées et leur faisabilité.

La présentation du scénario retenu se déroulera le jeudi 3 février à 18h, au Centre socioculturel.

Pour participer, l'inscription est obligatoire auprès de la Direction de l'urbanisme au 03 25 07 79 59.

Le Passeport du civisme

Remis par M. le Maire en personne le 8 novembre dernier à tous les élèves de CM2 de la Ville de Saint-Dizier, le Passeport du civisme a reçu un accueil très positif des enfants enthousiasmés par ce challenge. Le but ? Effectuer des actions citoyennes, collecter des tampons (1 action = 1 tampon), pour remporter une médaille ! Certains élèves se sont déjà investis en participant à la cérémonie patriotique du 11 novembre, à la collecte de la banque alimentaire ou à celle des jouets de Noël par le réseau Ticéa.

En janvier, les CM2 sont invités à réaliser une carte de vœux ou un joli dessin qui sera envoyé aux personnes âgées vivant seules ou en maison de retraite.



Cycle de conférences « Dans la nature de l'homme » : la forêt à l'honneur

La Ville de Saint-Dizier et la LPO Champagne-Ardenne organisent un cycle de conférences bimestrielles intitulé « Dans la Nature de l'Homme ! » tentant de définir ce qui lie l'humain à son milieu, comment il l'habite, le façonne et interagit avec la nature. Le prochain rendez-vous se tiendra jeudi 3 février, à 18h30, au théâtre de Saint-Dizier. Au programme, la conférence « Forêts vivantes, forêts viables », tenue par Alain Persuy, forestier-écologue, qui évoquera ce qu'est une forêt, donnera des pistes pour une gestion multifonctionnelle et respectueuse de la biodiversité et abordera notamment les actions citoyennes possibles pour lutter contre les coupes rases et la destruction des forêts de feuillus.

Renseignements : Musée de Saint-Dizier - 03 25 07 31 50



Extension du réseau de chaleur, les changements attendus

À compter du 17 janvier et pour 4 mois, sauf aléas météorologiques, la Ville de Saint-Dizier et son prestataire Engie Solutions poursuivront l'extension du réseau de chauffage urbain au centre-ville. Cette nouvelle tranche consistera à alimenter en chaleur l'hôtel de ville, le musée, le théâtre et la cité administrative mais aussi à engager, sur le premier tronçon de l'avenue de la République, des travaux préparatoires à la connexion prochaine d'autres bâtiments au réseau. Les travaux se dérouleront en 5 phases nécessitant l'instauration d'un plan d'accessibilité du centre-ville aux usagers. Une signalétique accompagnera la circulation automobile et les transports en commun, un accès riverain sera maintenu et un cheminement piéton assuré. Ce projet initialement prévu l'été dernier a été repoussé jusqu'alors de sorte à limiter les contraintes des usagers du centre-ville, déjà touchés par le chantier engagé rue Gambetta, pour la construction du marché couvert et l'aménagement de ses abords.

le chiffre du mois

42

producteurs proposent leurs produits en vente directe sur le territoire.

Une nouvelle manager de commerce

Fin octobre, Juliana Herold-Leonardis a rejoint la direction de l'Animation économique et de l'innovation territoriale de l'Agglomération en tant que manager de commerce. Ses missions ? Être l'interlocutrice opérationnelle privilégiée des commerçants, construire un partenariat durable avec ces derniers, prospecter et faciliter l'ouverture de nouveaux commerces, lutter contre la vacance commerciale ou encore coordonner l'animation du futur marché couvert. Diplômée en management, coaching et formation aux techniques de vente et développement retail, la jeune femme accompagne depuis quelques mois les commerçants du centre-ville bragard dans la structuration d'une future association les représentant. « Je travaille également sur un plan d'action pour lutter contre la vacance commerciale à Saint-Dizier. J'assure par ailleurs le suivi de porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur le territoire et les accompagne dans leurs démarches », explique la jeune femme. L'arrivée de la manager de commerce témoigne de la volonté de la collectivité de redynamiser le cœur de ville et d'en booster l'attractivité commerciale et territoriale.





**BONNE
ANNÉE !**

**100
ANS**

1922, la famille Ortiz s'installe à Saint-Dizier. Elle lancera le succès mondial des glaces Miko, toujours produites sur le territoire.